

L'an deux mil seize, le cinq du mois d'avril à 18h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Etaient présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, AZAIS Magali, CRESPIY Christophe, GARCIA Jean-Marie, LECOURT Didier, NARDINI Carole, PSAUME Bertrand, RIBIERE Ludovic, ROULLE René, SCHWARZ-DELRIEU Marion.

Absents excusés : BECAMEL Françoise (pouvoir RIBIERE), FROMENT Sandrine, GERLAC Steve, MARTELLUCCI Myriam (pouvoir ROULLE), VOLPELLIERE Stéphanie.

Monsieur Bertrand PSAUME a été nommé secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 MARS 2016

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les délibérations du conseil municipal du 15 mars 2016 ont été transmises et rendues exécutoires par visa de la Préfecture le 18 mars 2016.

Le compte-rendu du 15 mars 2016 a été transmis le 30 mars 2016 aux conseillers municipaux.

Le conseil municipal est sollicité pour approuver le compte-rendu du 15 mars 2016.

Le conseil municipal adopte le compte-rendu du conseil du conseil du 15 mars 2016, et un courrier des conseillers de l'opposition sera adressé et joint à ce compte-rendu.

M49 COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme. Magali AZAÏS, délibère sur le Compte Administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Mme. AZAÏS donne la présentation du compte résumé ainsi :

EXPLOITATION DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	15000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE	12031.60
	TOTAL	27071.60

EXPLOITATION RECETTES		
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10566.34
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	5840.48
042	OPERATIONS D'ORDRE	4919.40
002	EXCEDENT EXPLOITATION	82876.67
	TOTAL	103902.89

INVESTISSEMENT DEPENSES		
040	SUBVENTION INVESTISSEMENT OPERATION D'ORDRE	4619.40
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6458.70
	TOTAL	11078.10

INVESTISSEMENT RECETTES		
10222	FCTVA	178.82
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	21412.85
040	OPERATIONS D'ORDRE-AMORTISSMT MAT.RESEAUX	12031.60
	TOTAL	33623.27

Madame le 1^{er} adjoint rappelle les résultats du Compte Administratif 2015 M49 laissant apparaître :

- Un excédent de clôture d'exploitation de 76831.29 €
- Un excédent de clôture d'investissement de 22545.17 €

Madame le 1^{er} adjoint propose d'affecter ce résultat de la manière suivante

002 – excédent de fonctionnement reporté : 76831.29 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 M49 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du local commercial boulangerie établi par Madame CIKOJEVIC, receveur pour l'exercice 2015 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF BOULANGERIE 2015

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		
66	CHARGES FINANCIERES	4860.15
	TOTAL	4860.15

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		
747	PARTICIPATION COMMUNE	13000.00
75	REVENUS DES IMMEUBLES	6622.39
002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	14017.70
	TOTAL	33640.09

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES		
16	EMPRUNTS	13178.28
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	46002.77
	TOTAL	59181.05

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES		
		0
	TOTAL	0

Madame le 1^{er} adjoint rappelle les résultats du Compte administratif 2015 laissant apparaître :

- Un excédent d'exploitation : 28779.94 €
- Déficit d'investissement : 59181.05 €

Madame le 1^{er} adjoint propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 28779.94 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU LOCAL COMMERCIAL BOULANGERIE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion de la M49 établi par Madame CIKOJEVIC, receveur pour l'exercice 2015 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 M14

Le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme. Magali AZAÏS, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Jean-Michel ANDRIUZZI, maire.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Mme. AZAÏS donne la présentation du compte résumé ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	153981.62
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	244610.45
014	ATTENUATION DE CHARGES	150827.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	102973.69
66	CHARGES FINANCIERES	8555.73
042	OPERATIONS D'ORDRE-AMORTISSEMENT SMDE	20663.70
	TOTAL	681612.19

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		
013	ATTENUATION DE CHARGES	6147.63
70	PRODUITS DES SERVICES DOMAINE	48385.21
73	IMPOTS ET TAXES	346313.57
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	265570.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	57529.00
76	PRODUITS FINANCIERS	5.65
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10236.75
002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	61016.85
	TOTAL	795205.06

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			RESTE A REALISER
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS ET DETTES	61700.56	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15702.96	2400.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52326.37	15000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	84087.60	67700.00
001	SOLDE EXECUTION NEGATIF	109781.73	
	TOTAL	323599.22	85100.00

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES			RESTE A REALISER
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	126378.08	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	47367.66	22200.00
16	EMPRUNT	140000.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	700.00	
040	OPERATIONS D'ORDRE-	20663.70	
	TOTAL	335109.44	22200.00

Madame le 1^{er} adjoint rappelle les résultats du Compte administratif 2015 laissant apparaître :

- Un excédent de clôture de fonctionnement de 113592.87 €
- Un excédent de clôture d'investissement de 11510.22 €

Madame le 1^{er} adjoint propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

1068 – réserves : 60000.00 €

002 – excédent reporté : 53592.87 €

COMPTE DE GESTION 2015 M14

Monsieur le Maire présente le compte de gestion M14 et informe les membres du conseil municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisé par le receveur municipal. Il précise que le compte de gestion établi par Mme CIKJEVIC, receveur, est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2015 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de la commune pour le même exercice.

BUDGET PRIMITIF 2016 M49

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2016 M49 :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 109 751 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 117 112 €

SECTION EXPLOITATION DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	667.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	15000.00
023	VIREMENTS DE LA SECTION INVESTISSEMENT	81923.00
042	OPERATIONS D'ORDRE INVESTISSEMENT RESEAUX	12161.00
	TOTAL	109751.00

SECTION EXPLOITATION RECETTES		
70	PRODUITS GESTION COURANTE	12000.00
74	DOTATIONS / SUBVENTIONS	10000.00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	6000.00
042	OPERATION D'ORDRE AMORTISSMT SUBVENTIONS	4920.00
002	RESULTAT REPORTE	76831.00
	TOTAL	109751.00

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES		
2158	INST. MATERIEL	62192.00
2156	TRAVAUX	50000.00
040	OPERATION D'ORDRE	4920.00
	TOTAL	117112.00

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES		
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	22545.00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	81923.00
040	OPERATION D'ORDRE	12161.00
10	FCTVA	483.00
	TOTAL	117112.00

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget primitif M 49 2016.

BUDGET PRIMITIF 2016 LOCAL COMMERCIAL BOULANGERIE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2016 concernant le local commercial boulangerie :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 48401 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 72360 €

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4263.00
002	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	44138.00
	TOTAL	48401.00

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		
74	PARTICIPATION COMMUNE	13000.00
75	REVENUS DES IMMEUBLES	6622.00
002	RESULTAT REPORTE	28779.00
	TOTAL	48401.00

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES		
16	EMPRUNTS	13179.00
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	59181.00
	TOTAL	72360.00

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES		
1641	EMPRUNTS	28222.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	44138.00
	TOTAL	72360.00

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2016 du local commercial boulangerie.

BUDGET PRIMITIF 2016 M14

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2016 M14 :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 812 551 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 300 578 €

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	158000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	274150.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	145482.00
65	AUTRES CHARGES	108100.00
66	CHARGES FINANCIERES	7600.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1100.00
023	VIREMENTS DE LA SECTION INVESTISSEMENT	96112.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22007.00
	TOTAL	812551.00

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		
13	ATTENUATIONS DE CHARGES	17000.00
70	PRODUITS SERVICES VENTES	63787.00
73	IMPOTS ET TAXES	347665.00
74	DOTATIONS PARTICIPATIONS	246407.00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	78100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6000.00
002	RESULTAT REPORTE	53592.00
	TOTAL	812551.00

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			RESTE A REALISER
16	EMPRUNTS ET DETTES	71250.00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8500.00	2400.00
2111	ACHAT TERRAINS	20000.00	
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	50000.00	
21318	TRAVAUX HANDICAP	30000.00	3500.00
2135	MUR DU CIMETIERE	4761.00	7500.00
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	1200.00	
2184	MOBILIER	2000.00	
2188	RADARS – PUPITRE...	13273.00	4000.00
2315	TRAVAUX CHEMINS	13494.00	67700.00
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	1000.00	
	TOTAL	215478.00	85100.00

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES			RESTE A REALISER
10222	FCTVA	19995.00	
10223	TAXE D'AMENAGEMENT	8754.00	
1068	EXCEDENTS FONCTIONNEMENT CAPITALISES	60000.00	
138	SUBVENTIONS	60000.00	22200.00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	96112.00	
040	OPERATION D'ORDRE	22007.00	
001	SOLDE EXECUTION POSITIF	11510.00	
	TOTAL	278378.00	22200.00

Monsieur le Maire présente ensuite les taux d'imposition des taxes directes locales :

	BASE	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	1241000	11.21 %	139117
Foncier bâti	718500	18.49 %	132851
Foncier non bâti	38500	69.29 %	24597
TOTAL	1995000		296565

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget primitif M 14 2016 et vote les taux d'imposition proposés.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des associations et les sommes attribuées en 2016.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité l'attribution des sommes suivantes aux différentes associations pour l'année 2016.

	2015	2016
- Union Sportive Montpezat :	2000 €	2000 €
- As. Parents Eleves Ecole Montpezat. :	500 €	800 €
- Club Taurin : ass. Lou Montpezabiau	700 €	800 €
- Prévention Routière :	80 €	80 €
- Les Heures Claires	150 €	
- Drink Team Montpezat	700 €	
- Montpezat Sport Nature	150 €	
- Tennis Club :	300 €	
- La Boule de Montpezat		150 €
- Association Armonia		250 €
TOTAL :	4580 €	4080 €

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été approuvé le 2 février 2016 et qu'il est opposable. La loi sur l'eau permettra de débloquer le Domaine de Bancel. Il n'y a pas de recours à ce jour.

MARCHE ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que le marché pour l'entretien et la maintenance des installations de l'éclairage public arrive à expiration le 21 mai 2016.

Trois entreprises ont déposé une offre pour ce marché :

- SPIE : 6880.80 €
- CITEOS : 5220.00 €
- DAUDET : 6744.00 €

Après délibération, les membres du conseil à l'unanimité décident de choisir l'entreprise CITEOS et donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché.

QUESTIONS DIVERSES

Les supporters de Nîmes Olympique demandent d'utiliser le stade les 25 et 26 juin 2016. Le conseil donne son accord. Un courrier sera adressé aux riverains.

Monsieur ROULLE fait une observation concernant des écarts entre les chiffres du budget publiés dans les publications et le compte administratif 2015 validé, au niveau des autres charges de gestion courantes, entretien des bâtiments et entretien des voies et réseaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 45.